Image not found or type unknown

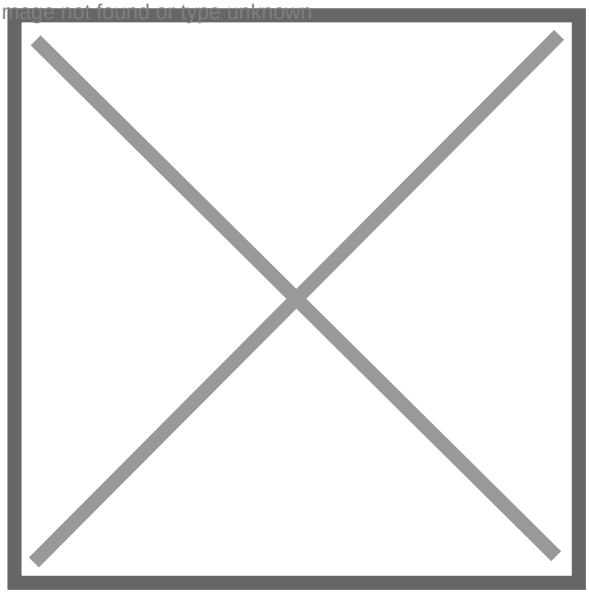

Devoirs des parents envers leur enfant majeur

Par **gymbia**, le **28/07/2009** à **21:06**

Bonjour,j'heberge ma fille de 23 ans et son fils de 5 ans,la cohabitation est extremement difficile,elle est etudiante ,elle a passée 2 fois le concours pour etre maitre des ecoles sans succés .elle compte le repasser une troisieme fois ...je dors dans ma salle a manger pour lui laisser une chambre pour elle et une pour son fils,elle ne m'adresse jamais la parole me passe a coté dans l'appartement en faisant comme si j'existais pas idem avec son frere de 16ans .je pense qu'elle m'en veut car je ne veux plus recevoir le pere de son enfant chez moi depuis que j'ai appris qu'il l'avait frappée a plusieurs reprise.elle ne cherche absolument pas a travailler pas meme un job d'ete,j'en ai ras le bol j'aimerai etre tranquille chez moi avec mon fils qu'il me reste a elever.est ce que j'ai le droit de lui demander de se chercher un logement et de prendre ses responsabilités.sachant qu'ele entretient une relation avec le pere de son enfant qui lui a un logement.je precise que le peu de temps ou ils s'etaient séparés il devait lui verser une pension par decision de justice et lorsqu'elle s'est remise avec lui elle a fait tout annulé devant le tribunal.il a reconnu cet enfant,est ce qu'il n'a pas qelques obligations?c'est un peu facile je trouve!merci d'avance pour vos conseils.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés